

## 3è CONCOURS D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

### SESSION 2018

Note de synthèse et de propositions, à partir d'un dossier, portant sur un sujet d'économie

### EPREUVE N° 3

Durée : 4 h  
Coefficient : 3

**SUJET : Collectivités territoriales et économie numérique.**

Le récent discours du Président de la République, en faveur du numérique, a souligné la dimension stratégique de cette transition technologique pour le développement économique de la France en instaurant une nouvelle dynamique. La promulgation de la loi pour une République numérique, le 7 octobre 2016, dispose des principales orientations et des modalités d'application pour mener à bien la transition numérique.

Si l'on entend par numérique l'ensemble des moyens de transmissions de communications et plus largement d'activités dématérialisées, la position de la France en la matière reste bien en deçà de ses partenaires européens. Or, le développement du numérique est fondamental car il est directement corollé à la croissance, la compétitivité et la rentabilité. Aussi, gage de la modernisation, de gain de productivité dans un contexte économique dégradé et contraint par les finances publiques, la politique économique française a mis au cœur de son développement le numérique afin de se positionner au niveau local, national, européen voire même mondial.

Dans ce contexte, l'objectif de cette note est double :

- (i) dresser l'état des lieux de l'économie numérique et plus particulièrement de ses collectivités territoriales ;
- (ii) présenter des dispositifs pour promouvoir et compléter des politiques économiques pro-actives et cohérentes pour soutenir le tissu socio-économique local.

1. Si la mise en place de nouvelles politiques concernant le numérique sont ambitieuses, la transition numérique opérée par les collectivités territoriales reste contrastée.

1.1. Actuellement au cœur de la stratégie économique pour promouvoir la croissance, la compétitivité et la performance, l'économie numérique demeure fondamentale pour le territoire national et le développement des collectivités territoriales

1.1.1. Le numérique : une stratégie nationale strictement encadrée pour favoriser la croissance et la compétitivité

La loi pour une République numérique datant du 7 octobre 2016, encadre juridiquement la transition numérique et ses modalités d'application. Au-delà de la modernisation et de la rationalisation de l'activité économique dans un contexte de finances publiques contraint, le numérique est une priorité car il est directement corollé à la croissance :

- le numérique permet des gains de productivité (traitement des données, échange d'informations, stockage et coût de transactions moins importants) ;

- le numérique favorise l'innovation, la formation et le développement des nouvelles industries ;
- le numérique favorise l'adoption de nouveaux modèles organisationnels innovants et plus compétitifs.

Le développement du numérique est ainsi fondamental car il crée de la croissance dans un contexte économique dégradé où la performance et l'efficacité rendent la France plus compétitive au niveau européen et mondial.

#### 1.1.2. Le numérique : une stratégie locale contribuant non seulement à la croissance mais au désenclavement de certaines collectivités territoriales

L'avènement du numérique, au niveau local, passe en premier lieu par l'aménagement de ce dernier sur tout le territoire en créant un véritable maillage (développement des usages et des services numériques, accès à une meilleure information).

Le déploiement du THD, entre autres, une plus grande transparence de la couverture mobile, un open data avec des partages de données plus efficaces, la mutualisation des données du secteur public ou l'accessibilité au web aux personnes les plus vulnérables sont des outils performants mis au service des collectivités pour mener à bien la transition numérique. Lyon, en tant que métropole fabricante, est un exemple probant de réussite avec un transfert technologique important prenant la forme d'une industrie du futur. La région Auvergne-Rhône-Alpes est devenue un territoire d'excellence avec ses fablabs.

Au-delà de la compétitivité et de la croissance de certaines collectivités locales, le numérique permet également de favoriser le désenclavement de certains territoires ruraux en palliant la désertification médicale, en instaurant des plateformes privées qui se substituent au service public. Enfin, le numérique permet également le télétravail ou favorise la création de startup en devenant un enjeu essentiel du développement des collectivités locales.

#### 1.2 Toutefois, au cœur de la transition numérique, les collectivités territoriales sont confrontées à la spécificité de leur tissu socio-économique ce qui nécessite des dispositifs plus adaptés

##### 1.2.1 La mise en place de l'économie numérique doit s'adapter au tissu économique français où la majorité de l'activité est pratiquée par les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME)

Le numérique est plus facilement mis en œuvre dans les grandes entreprises car ces dernières ont le capital financier et humain pour assurer son développement. Toutefois, il apparaît plus difficile pour les TPE et les PME de mettre en place l'économie numérique, faute de moyens, alors même qu'elles participent activement à la dynamique économique de la France. Des dispositifs adaptés doivent alors être adoptés.

##### 1.2.2. La mise en place de la transition numérique doit s'adapter aux activités économiques du tissu local

Le numérique peut être plus difficile à mettre en œuvre dans les TPE qui ont des activités artisanales. Il conviendrait alors de soutenir et d'accompagner plus étroitement certaines activités économiques spécifiques pour favoriser le développement du numérique.

Si la politique économique numérique est ambitieuse, il n'en demeure pas moins vraie qu'elle reste à nuancer pour les collectivités territoriales. Elle nécessite donc une stratégie plus ciblée et cohérente.

2. En dépit de la stratégie numérique établie, l'économie du numérique reste à promouvoir et à compléter afin d'élaborer des politiques pro-actives cohérentes et ambitieuses pour le tissu socio-économique local.

2.1 Pour être efficace et rationalisée, l'économie numérique doit être adaptée aux spécificités du tissu socio-économique local en accompagnant et en soutenant le numérique

Le développement du numérique dans les collectivités territoriales doit être ciblé, cohérent et adapté aux spécificités des collectivités.

① Sur le court et moyen terme, l'économie numérique pourrait se focaliser sur l'équipement et le maillage du territoire local en favorisant l'accès aux outils numériques. Nécessitant des besoins humains et financiers, la région pourrait être l'acteur principal de la coordination locale-nationale-européenne en développant l'économie et la cohésion territoriale. La région pourrait rassembler les informations nécessaires et promouvoir de nouveaux profits grâce au Feder et au Fes.

② La seconde étape serait d'accompagner et de soutenir sur le long terme la transition numérique en rendant accessible l'utilisation des outils numériques, en informant et en mutualisant les services des intercommunalités.

③ L'expérimentation et le retour d'expérience seraient l'étape suivante en se basant sur le renforcement de la mutualisation. La création de nouveaux projets pourrait être encouragée avec la création de pool de ressources, les partages de bonnes pratiques (exemple Mooc).

2.2. la multiplication des partenariats et la rationalisation de la gouvernance permettront un développement du numérique local plus achevé

La région joue un rôle moteur dans le développement économique local : toutefois, il est conseillé de rationaliser la gouvernance en multipliant les partenariats. Aussi, les EPCI, les agences régionales, les différentes collectivités sont amenés à jouer un rôle essentiel en mutualisant leurs services (création de pools experts).

Plus généralement, la diffusion de la pratique numérique nécessite la coopération d'acteurs diversifiés comme les clusters ou encore les universités pour former les étudiants au monde du travail et pour acculturer le personnel aux enjeux du numérique (fablabs).

★★★

Dans un contexte économique dégradé, la révolution numérique amorcée est à encourager et à parachever. Elle pourra permettre une croissance soutenue et encourager l'activité économique des territoires.